



Litige achat scanner modele vendu non conforme a la demande

Par **micrelec_old**, le **27/07/2007** à **11:06**

bonjour,

j'ai acheté un scanner dans un magasin informatique. J'ai reçu un autre scanner d'une valeur supérieure de 21€ pour le prix de celui que j'avais demandé à la base. Le vendeur veut que je le reporte et qu'il me donne le modèle que j'avais demandé. Doit je retourner au magasin ou suis je dans mon droit de garder cet appareil?